



ARMOY

Bulletin municipal n° 62 - FÉVRIER 2019

Édito...

Madame, Monsieur,
En mon nom et celui du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, joie bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont proches. Que 2019 soit une année de concordance et de sérénité.

Un sujet a fait couler beaucoup d'encre en cette fin d'année, il s'agit de la "carrière du Lyaud".
Un certain nombre de tracts ont circulé, alarmant les habitants du plateau de Lonnaz et de l'Ermitage sur le passage des camions. Le cabinet chargé de l'étude, dans son analyse versée au dossier d'enquête publique, a écarté cet itinéraire pour les raisons suivantes :

- Étroitesse de la chaussée permettant difficilement le croisement de poids lourds.
- Passage délicat en matière d'environnement dans les traversées de Lonnaz et l'Ermitage.
- Réglementation actuelle qui interdit le passage de véhicule de plus de 3t5.

Je rappelle que cet itinéraire, situé en totalité sur des voies communales, est de la seule compétence de la commune et des pouvoirs de police du Maire et je dis clairement et fermement qu'il est hors de question de modifier la réglementation en vigueur et d'autoriser le passage des camions. Le Conseil Municipal a d'ailleurs émis un avis défavorable à la carrière. 2019 sera la dernière année pleine de notre mandat. Nos engagements ont été tenus, je ferai le point sur ceux-ci lors du prochain bulletin.

Les principaux travaux programmés pour cette année sont la modification de l'éclairage du stade, la mise en enrobé du chemin piétonnier menant à l'école, la réalisation de travaux "sous l'église" pour modifier l'exutoire des eaux pluviales du Chef-Lieu ainsi que la création d'un jardin du souvenir au cimetière. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces projets.

A tous je vous souhaite à nouveau une belle année 2019

Daniel CHAUSSEE

////// Sommaire

Édito	p.2
Rencontre avec	p.3
Evènements	p.4-5
Comptes rendus Conseils	p.6
Travaux de la commune	p.7
Vie de la commune	p.8-9
Détente	p.10
La vie des associations	p.11-13
Infos diverses	p.14
La bibliothèque	p.15
SIVOM	p.16-17
Vivre ensemble	p.18
Agenda et État Civil	p.19
Infos pratiques	p.20

////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Mardi, mercredi, jeudi 9 h - 12 h

Vendredi 9 h 30 - 12 h

Tél. 04 50 73 95 74

Fax 04 50 73 98 57

Mail : mairie@armoy.fr

Site : www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous



> Directeur de la publication :

Daniel Chaussée

> Comité de rédaction :

Patrick Bernard, Jean-Pascal Cézard,
Thérèse Cochard, Yvan Salmeron,
Martine Siéger

> Création et impression :

Fillion Imprimerie

MARIA

AU SERVICE D'UNE ÉQUIPE DE FOOT

Tous les habitants d'Armoiy ont remarqué la collection de maillots étendus dans le virage près de l'église.

Nous avons rencontré Maria, qui habite dans la maison d'à côté (l'ancienne école) ; elle nous reçoit chez elle et nous raconte son engagement depuis 20 ans auprès du club de football de Bons en Chablais, tout en préparant le repas de midi !

Arrivée à Armoiy en 2007, Maria a longtemps habité à Bons-en-Chablais où elle accompagnait ses deux garçons et sa fille au club de foot local, l'AGB, pour les entraînements en semaine et les compétitions le week-end ; très vite, elle s'est proposée pour l'entretien des maillots de toutes les équipes et pour la tenue de la buvette du stade. Même si ses enfants ont grandi et ne font plus partie des équipes de foot de Bons, même si elle s'est installée à Armoiy, Maria continue à s'occuper des maillots et de la buvette.

Pour les maillots, elle fait tourner 13 fois sa machine à laver chaque semaine et elle les étend dehors pour le séchage (chez elle à l'intérieur s'il pleut), puis les plie (et les répare si besoin) pour les apporter tout propres aux prochains matches. Pour la buvette, Maria confectionne des gâteaux au yaourt et des gaufres (150 chaque week-end !) qui ont beaucoup de succès auprès des jeunes footballeurs (et même des moins jeunes) et il lui arrive aussi de préparer des pizzas (en souvenir de ses origines italiennes).

Encore aujourd'hui, et tant que sa santé le permettra, Maria passe tous ses week-ends (sauf pendant la trêve hivernale) à la buvette du stade de Bons, elle aime regarder les matches, elle connaît tous les enfants et les 300 licenciés du club !



FROMAGERIE
P'tit GIROUD

3565 Chef-Lieu - 74200 ARMOY
04 50 16 43 17
fromagerie.pitgiroud@gmail.com

ARMOY GARAGE
RENAULT

Garage & Carrosserie Marcen Mercier s.a.s.
2417 rue Centre - 74200 ARMOY (A) - Tél. +33 (0)4 50 16 43 17
E-mail : armoiygarage@renault.fr

- Vente de pièces
- Carrosserie toutes marques
- Location véhicules
- Diagnostic
- Déchetterie
- Vente de véhicules
- Déchetterie capotierie
- Vente de toutes marques
- Véhicules neufs

LES PRODUCTEURS
DE
Nos Fermes du Chablais

VOUS ACCUEILLENT DANS LEUR MAGASIN AU
• 465 Route des Blaves à Allinges •

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 H À 19 H

04 50 16 43 24 / 09 63 59 43 24
fermeschablais@hotmail.com
www.nos-fermes-du-chablais.fr



Fête de la châtaigne



Cérémonie du 11 novembre



Exposition artisanale



Soirée disco

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

- **Versement par Thonon Agglo d'un fonds de concours**
d'un montant de 9 550 euros concernant l'opération d'aménagement de la RD26.
- **Révision des tarifs communaux pour 2019**
La plupart des tarifs sont reconduits à l'identique par rapport à 2018 (location grande salle polyvalente 320 € et petite salle 140 € - photocopie de 0,20 à 1,10 € selon le format - concessions au cimetière communal...)
- **Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG 74**
- **Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du CDG 74**
- **Adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG 74.**
- **Thonon Agglomération**
Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service concernant l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et le service public de prévention et de gestion des déchets.
- **Intercommunalité**
Elaboration d'un diagnostic de vidéo-protection communale pour répondre aux objectifs de tranquillité et de sécurité publique ; il s'agit d'une étape préalable à l'éventuelle installation de caméras de surveillance ; le Conseil sera appelé à prendre une décision ultérieure au vu du résultat de cette étude.
- **Extinction partielle de l'éclairage public**
Rapport du groupe de travail : l'extinction pourrait intervenir de 23 h à 5 h sur l'ensemble du territoire communal, sauf sur la RD 26 à l'entrée de l'agglomération et dans le chef-lieu en raison de la fréquentation et la dangerosité ; Le Conseil décide que l'éclairage public sera interrompu selon les termes précédents pour une période de 6 mois dès que les conditions techniques seront réunies et après information de la population.
- **Avancement révision PLU**
L'enquête publique a eu lieu du 1^{er} octobre au 2 novembre, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son rapport.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE

- **Budget principal et budget caveau**
Le seuil de rattachement des charges et des produits qui concernent l'exercice 2018 est fixé à 1 000 euros, pour des raisons d'allègement des opérations comptables. De même, le Conseil autorise l'engagement de dépenses d'investissement nécessaires pour le premier trimestre 2019 à hauteur des crédits de 20 587 euros, qui seront régularisés dans le cadre du vote du budget primitif 2019.
- **Aménagement du bâtiment Mairie et salle polyvalente**
A la suite d'une première étude de faisabilité, et sur

la base des réflexions de la commission en charge de ce dossier, décision d'approfondir le projet en privilégiant une extension en façade sud pour les locaux de la mairie et la construction au nord-ouest d'une deuxième extension destinée à recevoir les locaux de la médiathèque et des espaces annexes pour la salle des fêtes ; la convention avec le CAUE sera prolongée ainsi que le contrat avec une architecte intervenante extérieure.

• Personnel communal

Renouvellement de l'adhésion au contrat de fourniture de titres restaurant du CDG 74 ; à cette occasion, il est proposé que tout agent de la collectivité qui a une pause repas sur son temps de travail puisse en bénéficier.

• Désherbage à la Bibliothèque

Comme tous les ans, les ouvrages proposés par la bibliothèque font l'objet d'un tri et d'une mise au rebut pour certains.

• Intercommunalité

Présentation du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la gestion du SIAC ; révision statutaire n°1 de Thonon Agglomération.

• Local paroissial

Conclusion d'une convention d'occupation pour le nouveau local situé près de l'église pour une durée de trois ans.

SÉANCE DU 15 JANVIER

- **Commission locale d'évaluation des charges transférées**
Versement d'une attribution de compensation par Thonon Agglomération à la commune d'Armoys d'un montant de 50 525 euros (pour le relais RAM - relais d'assistants maternels - et pour le réseau des bibliothèques)
- **Eclairage public**
Mise en œuvre de l'extinction partielle de 23 h à 5 h après installation des horloges astronomiques.
- **Enquête publique sur l'extension et le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert sur le territoire de la commune du Lyaud**
Le Conseil municipal, appelé à donner son avis sur ce projet donne un avis défavorable à l'extension et au renouvellement de la carrière du Lyaud
- **Mise à disposition à l'accueil de la mairie d'un cahier de doléances** dans le cadre du grand débat national.
- **Déploiement de la fibre optique**
Dans ce cadre, le SYANE va débiter la phase d'étude du réseau en relevant l'état des infrastructures télécom existantes
- Le Conseil municipal adopte un vœu afin de s'opposer à la présence d'animaux sauvages dans les cirques.



Finalisation de la rampe d'accès à salle polyvalente



Abribus solaire, carrefour des Prés Carrés.
Alimenté par des panneaux solaires sur le toit,
il comporte aussi une prise
pour recharger un téléphone portable !



Installation d'un panneau d'information lumineux,
virage de la grotte



Trottoir et barrière de sécurité RD 26



Panneau lumineux

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre 1918 à 11 h du matin les cloches de toutes les églises de France sonnaient à pleine volée. Les clairons s'empressaient de sonner le cessez-le-feu. La Marseillaise retentissait du fond des poumons des poilus et marquait la fin d'un conflit de plus de 4 ans. L'armistice avait été signé quelques heures auparavant entre les forces alliées et l'Allemagne dans un wagon stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne.

L'armistice est conclu pour 36 jours, mais sera régulièrement renouvelé jusqu'au traité de Versailles signé le 28 juin 1919, ce traité mettant fin à la première guerre mondiale.

Au total dix millions de personnes sont mortes, principalement en Europe et vingt millions d'autres sont restées invalides ou sont décédées des suites de leurs blessures.

La commune d'Armoys, après avoir perdu douze de ses enfants entre 1914 et 1917, va encore voir quatre autres jeunes hommes trouver la mort :

- Ernest Grobel, qui est tué le jour de son anniversaire, à 21 ans, le 7 septembre 1918.
- Etienne Frossard, chasseur alpin qui meurt le 10 septembre, il allait avoir 22 ans.
- Lucien Portay, fauché le 8 octobre, âgé de 21 ans, c'est le dernier enfant d'Armoys à tomber sur le champ de bataille, à un mois seulement de la fin de la guerre.
- Louis Clouye décèdera en 1919 des suites de ses blessures



Lettre du soldat Descertaine, du 2^e régiment d'infanterie de marine :

"Le Colonel nous apprend que l'Armistice devait avoir lieu à 11 heures. Nous n'osons pas le croire. L'artillerie donne à plein tube et le vacarme est infernal, on peut à peine se comprendre. De temps à autre, un camarade vous pousse du coude en disant : c'est ça l'Armistice ? Néanmoins nous suivons les aiguilles de nos montres. Stupéfaction, à 11 heures moins 5 tout s'arrête ! Rien, pas un bruit. On entendrait une mouche voler. On se regarde comme des abrutis, en silence. Un camarade de 20 ans me saute au cou et m'embrasse en criant : "ça y est, ça y est, elle est à nous !" et il continue "Oui, elle est à nous, notre peau !" et tout le monde s'embrasse en pleurant et en riant. Minutes inoubliables. L'artillerie française avait cessé le feu à 10 heures et demie, mais celle des Américains avait tiré jusqu'à 11 heures moins 5.

Après s'être restauré un tant soit peu, nous traversons la Meuse. Sur tout notre parcours, nous étions dépassés par des quantités de camions chargés d'américains qui nous criaient "Guerre finish ! Boches finish ! Hourra, hourra" Le soir, grande fête de nuit, feu d'artifice avec les fusées éclairantes boches, françaises, américaines. Journée inoubliable."

Enfin, le cauchemar est terminé, c'est la der des ders. Hélas, vingt ans après, un autre conflit devait ravager le monde entier.

L'émotion était là avec ces deux collégiens, l'un retraçant le sacrifice des enfants d'Armoys et l'autre lisant une lettre d'un soldat, puis ils ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Des élèves du groupe scolaire Armoys/Le Lyaud venus en nombre avec leurs institutrices ont interprété "Un oranger sous le ciel Irlandais", la "Madelon" et la "Marseillaise".

Une matinée émouvante qui s'est terminée par le verre de l'amitié dans la salle polyvalente.

*le Clos
des
Champs*
Location de chambres
Studios et appartements meublés

M^r et M^{me} Colloud
3562, Chef lieu
74200 ARMOYS

Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr

Marclay
ART PAYSAGE

+33 (0)6 30 11 96 82
celine.marclay@orange.fr
74200 Armoys

FILLION
IMPRIMERIE

REPAS DES AÎNÉS

Quatre-vingt dix convives étaient présents à l'invitation du CCAS, du Maire et de son Conseil Municipal pour le traditionnel banquet des aînés qui a eu lieu le **samedi 1^{er} décembre**.

Ils ont été accueillis en musique, dans une salle au joli décor automnal.

Après le discours du Maire, ils ont pu, avec Blanche la Cigale Tourneuse qui a assuré l'animation musicale, déguster un très bon repas préparé par les commerçants du village que nous ne pouvons une fois encore que féliciter. Ce délicieux repas a été servi par les membres du CCAS ainsi que par quelques conseillers municipaux.

Les aînés ont de temps en temps poussé la chansonnette mais ils ont surtout profité de cet agréable moment pour se distraire, se rappelant de bons souvenirs.

Une bien belle journée pour nos aînés qui étaient très heureux de se retrouver.



CONCERT DE L'AN NOUVEAU

Le **vendredi 11 janvier 2019**, une cinquantaine de personnes ont bravé le froid pour venir à l'église d'Armoys écouter un superbe concert donné par le Trio d'Anches des Savoies. Les trois musiciens professionnels, Fanny Monjanel (basson), Hugues Lachaize (hautbois) et Richard Malblanc (clarinette), ont présenté leurs instruments et interprété des œuvres de Bach, Beethoven, Mozart, et aussi Tansman, Ibert, ... L'idée de ce concert est née après l'interview de Fanny Monjanel, habitante d'Armoys, qui a donné lieu à un article dans le bulletin de février 2018. A l'issue du concert, vin chaud et couronne ont été offerts.



VŒUX DU MAIRE

Environ 150 personnes étaient présentes le **vendredi 18 janvier**, pour la traditionnelle soirée de vœux dans la salle polyvalente.



Pics
Chauffage - Sanitaire
Armoys

Paul Leroy
06 61 81 73 43
pleroy.pics@gmail.com

SARL
DEGENEVE Peinture
DECORATION INTERIEURE • FACADES

74200 LE LIAUD
Tél. 04 50 70 55 95 • Fax : 04 50 70 55 96
C. Degeneve: 06 08 06 92 40
V. Vuilleber: 06 38 81 97 64
christian.degeneve@orange.fr

Le meilleur pour le sport



Un monde de vélo
conseillé par des pros.



Le sport... mais pas que.



Montez haut, libérez
vous des contraintes.

ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

INSOLITE...



Vu au musée olympique de Lausanne

Citations

- *Les rêves ont été créés pour qu'on ne s'ennuie pas pendant le sommeil* (Pierre Dac)
- *Ce n'est pas parce que l'homme a soif d'amour qu'il doit se jeter sur la première gourde* (Pierre Desproges)
- *Je rappelle qu'aux échecs, si la victoire est brillante, l'échec est mat* (Coluche)
- *On vient enfin de décrypter la pierre de Rosette : le texte est en fait la recette du couscous* (Marc Escayrol)
- *Les petites filles aiment les poupées, les petits garçons aiment les soldats, les grandes filles aiment les soldats, les grands garçons aiment les poupées* (Anonyme)
- *Dans la vie, chaque matin on a le choix : se recoucher pour poursuivre son rêve ou se lever pour le réaliser* (Nelson Mandela)
- *Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière.* (Abbé Pierre)
- *Si le plan A ne marche pas il y a 25 autres lettres dans l'alphabet ; reste cool*

Recette Macarons aux noix

- 400g de noix mixées
- 3 jaunes d'œufs
- 250 g de sucre glace
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 cuillère à café de beurre
- 1 cuillère à café de fleur d'oranger
- 1 cuillère à café de farine
- 1 cuillère à café de zeste de citron râpé

Tout mélanger.

Faire des petites boulettes à la main.

Les badigeonner de blanc d'œuf avec un pinceau.

Les poser sur la plaque du four couverte de papier sulfurisé.

Cuisson 13 mn four préchauffé à 180°.



COMITÉ DES FÊTES

Soirée Disco

La soirée disco organisée le 13 octobre, a fait vibrer la salle polyvalente d'Armoiy.

Après un délicieux et copieux repas, les 180 participants ont pu, grâce aux deux DJ qui ont enchaîné tubes sur tubes, danser et chanter à tue-tête.

Une soirée réussie, une ambiance Disco à la hauteur de ce que chacun attendait et qui s'est terminée tard dans la nuit.

Nous vous invitons à réserver très tôt l'année prochaine, soirée prévue le 12 octobre 2019.



Fête de la châtaigne

Le 3 novembre, la place des commerces sentait bon la châtaigne grillée et le vin chaud. Attirés par l'odeur et les airs de musique joués par Alpenlack et Blanche la Cigale Tourneuse, des habitants d'ici et d'ailleurs sont venus très nombreux. Poêles à la main, les bénévoles du comité se sont activés autour du brasero ainsi que le "Chef vin chaud" qui n'a cessé de surveiller ses marmites. D'autres bénévoles s'affairaient à la vente des châtaignes et du vin jusqu'à épuisement des stocks pourtant doublés par rapport à 2017 ! C'est dans une ambiance de fête et de senteurs automnales, un sac de châtaignes dans une main, un verre de vin chaud dans l'autre, que les habitants ont pu se retrouver pour un très beau moment de partage.

Notre prochain rendez-vous sera le 2 novembre 2019.



Noël des enfants

Certains d'entre vous se rappellent sûrement du Père Chalande, l'ancêtre de notre Père Noël actuel, qui visitait les maisons savoyardes, dauphinoises et genevoises.

La tradition était respectée ce Noël à Armoiy ; même si le Père Noël est arrivé sur une magnifique Harley-Davidson, son traineau étant en panne.

Il a visité comme le veut la tradition la salle des fêtes, il a donné à chaque enfant une friandise et ses lutins ont distribué une petite pochette avec un jouet... Les parents ou grands-parents ont pu prendre en photo leur chérubin assis sur ses genoux

...
Gâteaux, clémentines et chocolat chaud pour les enfants, vin chaud pour les grands. Merci Père Noël d'être passé nous voir, reposez-vous bien avant Noël prochain.



**NOUS VOUS INVITONS
À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- > **Le carnaval des enfants :**
le 9 mars 2019 à la salle polyvalente
- > **La fête de la musique :**
le samedi 22 juin devant la mairie

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Eclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Nous vous invitons à découvrir la programmation de notre prochain festival de théâtre dans vos commerces, bibliothèques, sur Facebook ou sur le site du festival : <http://www.festival-theatre-armoy.fr>.

Comédies, chants, comédies dramatiques, spectacle jeune public, lecture théâtralisée... nous espérons que cette 18^e édition répondra à vos attentes. Pendant toute la durée du festival vous pourrez également découvrir les nouveaux textes de l'atelier d'écriture de la bibliothèque d'Armoy ; "Les Mots Cœurs", textes que vous retrouverez dans la Rubrique "le plus du festival" sur notre site.

Au plaisir de vous rencontrer les 15,16,17,22,23 et 24 février.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette année, l'école de musique accueille 32 élèves de tout âge et de différents niveaux. Sont dispensés des cours individuels et collectifs. L'atelier "musique actuelle" se développe progressivement avec la présence d'un batteur, de deux pianistes, d'un guitariste et d'une trompettiste. Vous pourrez venir écouter nos musiciens lors de l'audition annuelle qui se déroulera le vendredi 12 avril à 20 h.

En fonction des disponibilités des professeurs, les inscriptions aux cours individuels sont ouvertes tout au long de l'année ... n'hésitez pas à nous contacter. Comme l'an dernier, nous organisons une soirée théâtrale avec "LE TROPA DE BRENTONA" le vendredi 8 février (20 h 30, salle paroissiale du Lyaud) au profit de notre association.

Divertissement assuré, venez nombreux.

Cartes en prévente,

contacter Karine au 06 01 05 25 54

ou Caroline au 06 48 38 07 13

APE

L'Association des Parents d'Elèves Armoy / Le Lyaud poursuit son année scolaire avec l'organisation de manifestations ayant pour but de financer les sorties scolaires et intervenants de l'école maternelle et élémentaire.

Le 17 novembre dernier à la salle des fêtes d'Armoy, le loto a connu un joli succès, convivial et chaleureux. Les joueurs venus nombreux et en famille ont pu tenter leur chance pour gagner de nombreux lots offerts ou achetés grâce à la générosité de nos donateurs que nous remercions très vivement.

Samedi 8 décembre, lors de la vente de sapins et fruits, de nombreux lyaudains et armoisiens sont venus profiter de la buvette ainsi que des ateliers créatifs. Pour la première année, les enfants ont pu s'initier à la confection de truffes et rapporter leurs gourmandes créations à la maison. Le père Noël est passé dans les classes pour offrir un sachet de friandises à tous les enfants.

L'habituel calendrier avec les photos des classes, illustré une nouvelle fois par Elodie Balandras, a été confié aux enfants qui ont pu le proposer à leur entourage.

Samedi 19 janvier dans la salle de la mairie au Lyaud, le concours de belote a réuni nos fidèles participants pour une joyeuse soirée de jeux. Les dotations de nos donateurs ont permis de récompenser toutes les équipes participantes.

Toute l'équipe s'attèle à la préparation des prochaines manifestations :

- En février/mars nos bénévoles passeront dans toutes les maisons des deux communes pour proposer notre traditionnel repas lasagnes. Merci de leur réserver votre meilleur accueil !
- Le 6 avril, nous vous proposerons une soirée théâtre d'improvisation (à la salle paroissiale du Lyaud, horaire à définir).
- Le dimanche 19 mai, le vide-greniers et la vente de fleurs se tiendront à la mairie d'Armoy (de 9 h à 12 h pour les fleurs et de 9 h à 17 h pour le vide-greniers).
- Nous fêterons joyeusement la fin de l'année scolaire avec l'habituelle kermesse (le 30 juin au Champ Dunant).

En attendant de vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons une belle année 2019 !

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



GOUTTES DE VIE

On ne remercie jamais assez les donneurs de sang volontaires, bénévoles, du geste salvateur qu'ils font en donnant leur sang.

C'est pourquoi l'accent a été mis en 2018 sur le don de sang, acte de solidarité.

Il met en avant les valeurs humaines fondamentales que sont l'altruisme, le respect, l'empathie et la compassion, qui sont la pierre angulaire des systèmes de dons de sang volontaires non rémunérés. Le slogan "Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie" est destiné à attirer l'attention sur le rôle que jouent les systèmes de dons volontaires en encourageant les gens à prendre soin les uns des autres, à créer des liens sociaux et à construire une société unie.

Il est primordial de motiver les donneurs réguliers pour qu'ils continuent à faire don de leur sang et d'inciter les personnes en bonne santé qui n'ont jamais fait le premier pas, à commencer à donner leur sang, et en particulier les jeunes.

Les transfusions de sang et de produits sanguins contribuent à sauver des millions de vies chaque année. Elles peuvent aider à prolonger la vie de patients souffrants de maladies mortelles et à améliorer leur qualité de vie, et sont utilisées lors d'actes médicaux et chirurgicaux complexes. Elles jouent aussi un rôle essentiel et vital dans les soins de la mère et de l'enfant, et lors des interventions d'urgence en cas de catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

Tout système de santé efficace doit absolument disposer d'un service qui permette aux patients d'accéder à du sang et à des produits sanguins sécurisés en quantité suffisante. Les dons réguliers par des donneurs volontaires

non rémunérés sont le seul moyen de garantir un approvisionnement suffisant en sang.

Pour que 2019 ne connaisse pas les mêmes difficultés en approvisionnement que l'année écoulée, soyez encore et toujours solidaires de cette grande cause, parlez-en autour de vous, accompagnez d'éventuels premiers donneurs qui n'ont besoin que d'un petit coup de pouce pour se lancer dans l'aventure et peut être quelqu'un qui leur tienne la main !

Merci à ceux qui se sont présentés le mercredi 2 janvier pour la première collecte de l'année, malgré la proximité du réveillon. Et reprenez le planning de 2019, qui comprendra exceptionnellement 5 collectes :

- Mercredis :**
- 3 avril
 - 17 juillet
 - 16 octobre
 - 18 décembre.



FOYER RURAL

Le Foyer Rural Culturel Armoys/Le Lyaud a présenté la 24^e édition de l'Exposition Artisanale d'automne, samedi 27 et dimanche 28 octobre, dans la salle polyvalente d'Armoys bien remplie.

Vingt exposants ont fait découvrir leur savoir-faire et leurs réalisations dans de nombreux domaines : céramique, origami, couture, tricot, confection de bijoux, peinture, gravure, bois flotté... Les uns étaient des habitués, avec le souci de se renouveler, d'autres venaient pour la première fois. Et tous avec la passion et le sourire.

Les visiteurs ont pu admirer, dans la deuxième salle, les dessins des enfants de l'école primaire sur le patrimoine, pleins de couleurs et d'imagination. Un bravo pour eux et leurs enseignants...

Une pause gâteaux pour les gourmands, un vin chaud proposé par le Comité des Fêtes d'Armoys - merci à lui - tout était réuni pour passer un bon moment malgré le froid extérieur.

Merci aux exposants pour leur engagement ainsi qu'au public venu nombreux, et rendez-vous les 26 et 27 octobre 2019 pour la prochaine édition.

Une pensée pour Danièle Rufin, présidente du Foyer, qui nous a quittés brutalement le 18 janvier. Elle a consacré beaucoup de temps au Foyer, et ses qualités de cœur étaient appréciées de tous.

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

L'association locale "Les Moulins" a été créée en 1989 et intervient sur huit communes : Perrignier, Orcier, Draillant, Cervens, Armoay, Le Lyaud, Allinges et Margencel.

Sur la commune d'Armoay nous intervenons chez 9 personnes pour 1087 heures effectuées.

Cette association est animée et gérée par un conseil d'administration de 17 personnes (13 bénévoles et 4 salariées) et emploie 28 aides à domicile ainsi que 2 secrétaires administratives.

Cette association de service à domicile proche de chez vous propose une large gamme de services pour :

- Les personnes âgées et les personnes handicapées : Maintien à domicile, aide à l'alimentation, garde à domicile de jour, accompagnement/transport, téléassistance.
- Les familles : Garde d'enfants à domicile, aide aux familles en difficulté passagère.
- Tous publics : Ménage, repassage.

Partenariat avec le SSIAD "Des Dranses" qui couvre les besoins en aides-soignantes sur le secteur.

Secrétariat : 30, rue du Crêt Baron - 74200 Allinges.

Ouvert tous les jours (sauf le samedi)

- Les lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
- Les mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- Le jeudi 8 h 30 à 12 h et fermé l'après-midi,
- et sur rendez-vous en appelant au 04 50 26 49 13.

RÉFORME ÉLECTORALE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée auparavant au 31 décembre.

Les demandes d'inscription ou de radiation sont maintenant reçues et instruites tout au long de l'année.

Il subsiste néanmoins une date limite d'inscription pour chaque scrutin :

- A compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription seront déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant un scrutin, soit 37 jours.
- A titre transitoire, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.

Une permanence sera tenue en mairie d'Armoay le samedi 30 mars 2019 de 9 h à 12 h.

Tout électeur pourra interroger le Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE concernant sa propre situation, via la plate-forme :

www.service-public.fr ; s'il n'est pas inscrit, il lui sera proposé de s'inscrire en ligne.

Une nouvelle carte électorale sera distribuée à la fin du mois d'avril et au plus tard trois jours avant le scrutin ; cette carte mentionnera un identifiant national d'électeur unique, propre à chaque électeur.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature vous permet de faire authentifier votre propre signature sur des actes sous seing privé. Cette démarche est soumise à certaines conditions. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter les documents suivants :

- **Pièce avec la signature à légaliser.**
Vous devez signer au guichet devant l'agent.
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins munies de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. La démarche est gratuite.

Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix.

JOURNAL KENOTTE

En juin 2018, le journal Kenotte avait lancé un concours. Suite à une série d'articles consacrés au mystère du "Crocodile du Léman" (voir photo page 20), et parus dans tous ses numéros, un concours avait été initié afin d'imaginer à quoi pouvait ressembler ce fameux crocodile.

Le samedi 8 décembre 2018, une assistance nombreuse est venue dans les locaux de la bibliothèque d'Armoay pour assister à la remise des prix, cérémonie gérée de la plus belle des manières par l'équipe des "petits journalistes", qui avaient eux-mêmes choisi les œuvres primées, et ce, à l'issue d'une longue délibération.

Vous pourrez donc admirer les œuvres récompensées sur le site de la mairie d'Armoay, à la rubrique "Bibliothèque" :

<https://www.armoy.fr/bibliotheque-municipale.php>

Cérémonie de la remise des prix



Les "petits journalistes" :

Marie, Clémence, Charlotte et Léa (absente)

ANIMATIONS

- Vendredi 30 novembre dernier, **la conférence "Le Lac Baïkal au cœur de la Sibérie"** faite par Nicolas Pernot a rassemblé 40 personnes.
- **Lecture faite au enfants** proposée par l'association "lire et faire lire" toutes les 3 semaines à la bibliothèque le mercredi après-midi ; prochaine animation le mercredi 13 février à 15 h 30.
- **La bibliothèque reçoit la ludothèque** le mercredi 6 mars et le mercredi 22 mai 2019 à 15 h 30 .
- Un **atelier Kirigami** est prévu courant mai.
- Un **spectacle pour enfants** dans le cadre de "bib en scène" aura lieu le 29 mai à 16 h : **"A l'ombre des contes"** par la compagnie Dryades, suivi d'une présentation d'origami.

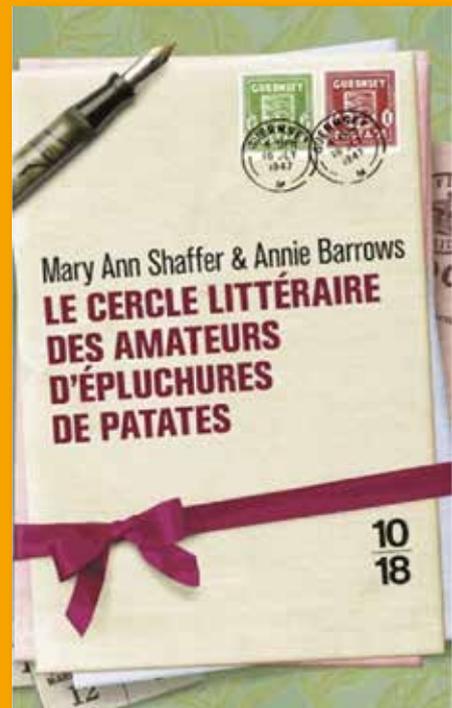


d' Anne-Marie, lectrice :

"Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates"

de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows.

"Laissez-vous surprendre... ne déposez pas "le cercle littéraire des..." avant la page 50 !! Vous serez alors emporté en période de guerre : Londres, les allemands, l'histoire... Puis l'humanité de toutes ces personnes que l'on rencontre. Qui est le héros de cette histoire ? Probablement le lieu, l'île de Guernesey. Quel beau voyage sur tous les plans !



CHANGEMENT DES HORAIRES
d'ouverture de la bibliothèque



Le samedi de 10 h à 12 h.
Autres jours inchangés (voir page 20)

SÉANCE DU 3 JUILLET

- Convention entre le Sivom Armoys-Le Lyaud et Elior restauration enseignement

Le Comité Syndical décide de retenir Elior Restauration Enseignement pour la fourniture des repas de cantine scolaire durant l'année 2018/2019, au prix de 2,64 € HT - 2,79 € TTC.

- Tarif cantine scolaire - Année 2018/2019

Le Comité Syndical maintient le prix du repas de cantine scolaire à 4,90 € TTC.

- Tarif garde-périscolaire - Année 2018/2019

Le Comité Syndical maintient le tarif de la garde-périscolaire à 1,50 € la 1/2 heure

- Convention entre le Sivom Armoys-Le Lyaud et le Foyer Rural Culturel Armoys-Le Lyaud

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du groupe scolaire à la disposition du Foyer Rural pour la période scolaire 2018/2019, selon les besoins du Foyer Rural et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure.

- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet à compter du 3 septembre 2018

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création du poste suivant à compter du 3 septembre 2018 :

1 poste d'Adjoint Technique à Temps Non Complet à 16/35^e, pour assurer le service cantine lorsque le nombre d'enfants de maternelle est supérieur à 45.

- Subventions du Conseil Départemental

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le Conseil départemental versera les subventions suivantes au Sivom Armoys-Le Lyaud pour l'année 2018-2019 :

Acquisition d'un camion-benne : 9 000 €
Réfection de la toiture du Groupe Scolaire : 11 883 €
Acquisition d'un vidéo projecteur : 1 220 €

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

- Convention entre le Sivom Armoys-Le Lyaud et le CDG 74

Participation à l'expérimentation de Médiation Préalable Obligatoire dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le CDG74.

- Ouverture d'une activité "aide aux devoirs"

Le Comité Syndical accepte l'ouverture de l'activité "aide aux devoirs" à compter du 8 octobre 2018 ;

Donne pouvoir à Monsieur le Président de modifier la régie de recette et de nommer le régisseur ;
Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Fixe le tarif de la séance d'aide aux devoirs à 4,50 € TTC pour l'année scolaire 2018/2019.

- Création d'un poste "Professeurs des Ecoles" pour l'Aide aux Devoirs à temps non complet à compter du 8 octobre 2018.

TABAC PRESSE LOTO PMU



CATHERINE & MICHEL
1200, route de Noyer
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 98 58
presseservice@orange.fr

Gillet Fleurs



9 avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tel : 04 50 71 01 33
Fax : 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir



84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

BEL & MORAND
T.P.

Aspiratrice excavatrice
Copeaux, sciure, gravats, gravier,
terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

Contact
403 E, route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01
E-Mail : sabmp@wanadoo.fr



LE D'JOSS BAR



Tél. 04 50 73 38 46
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

Méchoui des Savoie
Traiteur à domicile



Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com



PARTNER CHAUFFAGE



**DÉPANNAGE
INSTALLATION**

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création du poste suivant à compter du 8 octobre 2018 :

1 poste de professeur des Ecoles à temps non complet d'une durée de 4,5/35^e hebdomadaires et uniquement les semaines de classes.

- Convention entre le Sivom Armoys-Le Lyaud et l'association sportive Le Lyaud-Armoys de football :

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du groupe scolaire à la disposition de l'Association Sportive Football Le Lyaud-Armoys pour la période de novembre 2018

à mars 2019, les lundis et les jeudis soirs de 18 h à 19 h 30 selon leurs besoins. Met à disposition la salle à titre gratuit.

- Convention entre le Sivom Armoys-Le Lyaud et le club de ski de fond de Bellevaux et Chablais Nordic :

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du groupe scolaire à la disposition des clubs de ski de fond de Bellevaux et Chablais Nordic pour la période de novembre 2018 à mars 2019, selon leurs besoins les mercredis soirs de 18 h 30 à 20 h et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure.



LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

Bella'Pizza
et Pizzeria

1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00

SwissLife

Éric VUAGNAT
Franck TUPIN

GÉRONNS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

10, av. du G^{nl}-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75
agence.chablais@swisslife.fr n° ORIAS 07006421

La Calèche
Chez Deville

BOULANGERIE - PATISserie

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

LE CHALET
6 GITES EN PLEINE NATURE

Vue du chalet

Bernard et Anne-Marie PEILLEX

Lieu-dit "L'Ermitage"
74200 ARMOY
(à 3 km de Thonon)

Tél. 04 50 71 08 11
Fax 04 50 71 33 88
bpeillex@wanadoo.fr

**Boucherie
d'Armoys**

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benoit Favier-Bosson
3565 Chef-lieu - 74200 Armoys - Tél. 04 50 17 49 91

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

**MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER**

artisan

Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

DÉPANN'MÉNAGER

DOMIAL
Électroménager, image et son

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

BONNE NOUVELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019 la "loi Labbé" interdit la vente, l'usage et la détention des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber...

L'emploi de produits chimiques de synthèse montre aujourd'hui ses limites parmi lesquelles leur toxicité sur l'environnement, la pollution des eaux de surface et souterraines ainsi que les effets sur la santé humaine.

Dorénavant les seuls produits utilisables par les jardiniers seront les produits phytosanitaires de bio-contrôle et ceux utilisés en agriculture biologique.

Pour en savoir plus :

www.ecologie-solidaire.gouv.fr/pesticides-chimiques-jardiniers

VOUS AVEZ DIT RESPECT ?

- de la nature
- des voisins : de nombreuses plaintes ont été rapportées en mairie concernant l'aboïement des chiens...



Dans la forêt, près de la route Vieille d'Armo

CONSEILS POUR LA CONDUITE EN HIVER

Rouler sur la neige en hiver n'a rien d'exceptionnel, mais implique néanmoins d'adapter sa conduite :

- Avant de partir, s'informer sur la météo et les conditions de circulation
- Prévoir vêtements chauds et chaussures adaptées, en cas d'immobilisation du véhicule
- Préparer son véhicule (pneus, chaînes, lave-glace antigel...)
- Réduire sa vitesse, augmenter les distances de sécurité, allumer les phares, ne pas freiner brusquement
- Faciliter le passage des engins de déneigement et de salage.

Bien évidemment, rester vigilant, courtois et patient !



SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Canalisations eaux potable, pluviales et usées
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

PETITJEAN

Christophe SARL
Ferblanterie
Cuivrerie

5, chemin de la Rette - 74200 Thonon les Bains
Tél. 04 50 72 99 58 - Fax 04 50 81 83 91 - Port 06 03 82 60 14
Site 483 522 511 008 15

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

Allianz

Laetitia LOLLIOZ
Agent Général
06 01 32 21 73

1, av. du Vernay - 74200 THONON
Té. +33 (0)4 50 71 01 43
lolloz.thononlesbains@allianz.fr
Orias n°16006216

Cabinet MIDROIT sarl

VOUS VENDEZ / VOUS LOUEZ
un appartement / une maison / tout autre bâtiment
Des diagnostics obligatoires sont à réaliser

Renseignez-vous au 04 50 71 16 36
ou sarl.midroit@wanadoo.fr

Amiante, Métré, Plomb, Performance Energétique,
Electricité, Gaz

sarl DANTONY ELECTRICITE

■ Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
■ Automatisation de portails
■ Chauffage électrique

129C, chemin de la Foliatière, sur Lonnaz
74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17
dantony.electricite@yahoo.fr

Février

- 15-16-17/02 **FESTIVAL DE THÉÂTRE**
Salle polyvalente Armoy
- 22-23-24/02 **FESTIVAL DE THÉÂTRE**
Salle polyvalente Armoy



Mars

- 09/03 **CARNAVAL**
Comité des fêtes
Salle polyvalente Armoy
- 22/03 **LASAGNES À EMPORTER**
APE - Groupe scolaire

Avril

- 03/04 **DON DU SANG**
Salle communale du Lyaud
- 06/04 **THÉÂTRE D'IMPRO**
APE - Salle paroissiale du Lyaud
- 07/04 **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**
Rendez-vous 8 h devant la mairie

Mai

- 08/05 **CÉRÉMONIE MONUMENT AUX MORTS**
- 19/05 **VIDE-GRENIERS/VENTE DE FLEURS**
APE - Salle polyvalente Armoy
- 24/05 **FÊTE DES MÈRES**
Salle polyvalente Armoy
- 26/05 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Juin

- 22/06 **FÊTE DE LA MUSIQUE**
Comité des fêtes
Salle polyvalente Armoy
- 30/06 **KERMESSE**
APE - Champ Dunant Le Lyaud

Etat Civil

NAISSANCE

Néant

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

- LACROIX Dominique Martine épouse ROSSI
décédée le 27 novembre 2018
- RUFIN Danièle, Nicole,
décédée le 18 janvier 2019

Laetitia OLLIVIER
Expert Comptable

Résidence "Le Moulin"
40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38
Port. 06 84 67 21 96
Email : lcompta@orange.fr

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente
click & collect

forum
santé

Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie)..

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Heures ouvertures :

Lundi	16 h 45 - 18 h 45
Mercredi	14 h - 17 h 30
Vendredi	16 h 45 - 18 h 45
Samedi	10 h - 12 h

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président
Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53
Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :
Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

SEMV (SYNDICAT DES EAUX DES MOISES ET VOIRONS)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60
Urgences : 06 86 46 06 28

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Le samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30 (horaires d'hiver)

Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

- Cabinet de Kinésithérapie :
Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53
- Orthophoniste :
Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53
- Cabinet infirmier d'Armoys :
Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer
06 21 21 80 91
- Masseur-kinésithérapeute :
Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile
06 78 86 68 60

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

